

AMENAGEMENT SITE DUPRE

CONTEXTE & OBJECTIF DU PROJET

La Commune est propriétaire d'un foncier stratégique situé à proximité immédiate du centre Bourg.

Sur ce terrain elle a conduit une réflexion urbanistique globale, et a fait réaliser une étude de faisabilité, qui ont permis d'avoir une vision globale de l'aménagement souhaitable et de son insertion paysagère.

Cet espace comprendra :

1/ une zone de stationnement pour désengorger les places et les rues du centre bourg ; aménagement avec des voies piétonnes et cyclistes.

2/ une zone sécurisée pour le ramassage et la dépose des cars scolaires ; 3 à 4 bus matin et soir pour 10% de la population.

3/ un espace petite enfance – enfance – jeunesse :

- Petite enfance : un espace réservé pour la construction de la future crèche intercommunale (projet porté par la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron) ;
- Enfance : un espace type « jardin public » ; cet espace pourra aussi être accessible aux personnes âgées de la maison de retraite située à proximité ;
- Jeunesse : un espace ouvert, avec pose d'un citystade, en accès libre, pour les jeunes du village, la pratique sportive des écoles communales publiques et privée sous contrat, les services Jeunesse intercommunaux ;
-

4/ un espace d'accueil, ouvert, pour les grandes manifestations : fête votive, cirque (La Cascade), autres ;

5/ un espace pour 15-20 camping-cars, puisque notre village est situé en zone Sud-Ardèche, et qu'il a les caractéristiques suivantes :

- Village de caractère
- Bourgs médiévaux : centre village et hameau de La Roche
- Site gallo-romain
- Muséal
- 3 circuits de randonnées balisés (environ 30 km), et autres chemins de ballade

Les travaux feront l'objet de financement par différents partenaires de la commune. Une demande de subvention auprès de la Région est en cours et d'autres suivront.